

Avis de séance d'information publique en ligne n° 2

Étude relative au pont et à l'échangeur Power Dam de l'autoroute 401 Étude de conception préliminaire et d'Évaluation environnementale de portée générale (G.W.P. 4092-19-00)

LE PROJECT

Morrison Hershfield Limited, aujourd'hui Stantec été retenue par le **ministère des Transports de l'Ontario (MTO)** pour préparer l'étude de conception préliminaire et d'Évaluation environnementale (ÉE) de portée générale pour l'étude du pont et de l'échangeur Power Dam de l'autoroute 401. Cela comprend le remplacement du pont 13X-180/BO qui fait passer Power Dam Drive au-dessus de l'autoroute 401. Le projet est situé dans le canton de South Stormont, dans les comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry. La conception du pont tiendra compte de l'élargissement futur de l'autoroute 401, mais l'ÉE pour l'élargissement futur ne sera pas réalisée dans le cadre de cette étude.

L'autoroute 401 est une autoroute rurale à quatre voies divisées à l'échangeur Power Dam Drive. La configuration actuelle de l'échangeur ne permet pas tous les mouvements de circulation vers l'autoroute 401 et à partir de celle-ci. Actuellement, la circulation peut sortir en direction est et entrer en direction ouest à cet échangeur partiel. Des solutions de rechange raisonnables pour apporter les améliorations requises ont été élaborées et évaluées, ce qui a conduit à la sélection de la solution préliminaire privilégiée et d'un plan recommandé. Le remplacement proposé du pont se fera en premier et les améliorations de l'échangeur suivront à une date ultérieure.

LE PROCESSUS

Ce projet a été classé comme projet de groupe B conformément à l'Évaluation environnementale de portée générale pour les routes provinciales du MTO (2000), et le public aura l'occasion de fournir des commentaires tout au long de l'étude. Un rapport d'étude environnementale sur les transports (RÉET) sera préparé et mis à la disposition du public pour une période de commentaires de 30 jours. Un avis d'achèvement de l'étude (soumission du RÉET) sera publié dans les journaux locaux à une date ultérieure.

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE EN LIGNE N° 2

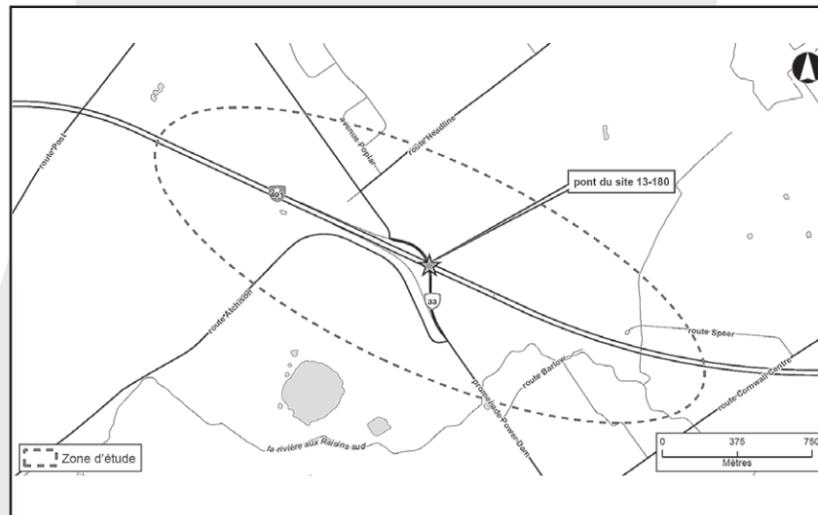
La séance d'information publique en ligne (SIP) n° 2 se tiendra du 30 mai 2024 au 30 juin 2024 pour offrir l'occasion de partager des informations et de solliciter des commentaires sur le projet et les alternatives envisagées. La SIP aura lieu en ligne sur le site Web du projet. Le but de la SIP est de fournir les résultats des études techniques entreprises, l'évaluation des solutions présélectionnées, la solution techniquement préférée recommandée, de fournir un résumé de la SIP n° 1 et de partager les prochaines étapes du projet.

Les documents de la SIP n° 2 seront publiés sur le site Web du projet à compter du 30 mai 2024. Vous pouvez accéder au site Web du projet à l'adresse suivante :

<http://www.highway401powerdam.com/FR/index.html>

COMMENTAIRES

Nous vous encourageons à consulter le site Web du projet à www.highway401powerdam.com/FR/index.html et à participer à l'étude d'ÉE de portée générale. Nous sommes intéressés par tous les renseignements, commentaires ou questions concernant le projet. Veuillez fournir vos commentaires par écrit (par la poste ou par courriel) à l'un des membres de l'équipe du projet nommés ci-dessous ou par l'entremise du site Web du projet au plus tard le 30 juin 2024.



M. Abdallah Anabtawi, ing.

Chargé de projet Ministère des Transports
1355, boulevard John Counter, CP 4000
Kingston (Ontario) K7L 5A3
tél : 613 484-2593
courriel: abdallah.anabtawi@ontario.ca

ou

M. Brad Hewton, ing.

Chargé de projet de la société d'experts-conseils
Morrison Hershfield Limited
200-2932, rue Baseline
Ottawa (Ontario) K2H 1B1
tél : 613 739-2910, poste 1022292
courriel: bhewton@morrisonhershfield.com

Si vous avez des exigences en matière d'accessibilité pour participer à cette évaluation environnementale, veuillez prendre contact avec l'un des membres de l'équipe du projet nommés ci-dessus.

Nous recueillons les commentaires relatifs à ce projet pour aider le ministère des Transports à respecter les exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario. Tous les renseignements reçus seront traités en vertu des dispositions et des exigences en matière de divulgation de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, chap. F.31*. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires relèveront du domaine public.

Des renseignements sont disponibles en français en composant le 613-739-2910, poste 1022293, auprès de Charles Groulx.